

[Text]

de rencontrer. C'est quand même une action qui a été bien perçue.

Je pense que vous voulez également savoir ce que l'ACDI fait, en dehors du règlement de la dette. Je pense qu'on s'est justement attaché à sensibiliser les autres pays donateurs au problème de la dette et, d'une façon commune, à essayer de trouver des solutions. Également, nos programmes d'aide, suite au document qui avait été déposé l'an dernier, à savoir la nouvelle stratégie d'aide *Partageons notre avenir*, sont justement adaptés à la nouvelle réalité des pays du Tiers monde: leur dette accablante et la situation créée par la baisse des prix des matières premières et toutes les nouvelles évaluations de la situation des pays du Tiers monde font que notre nouveau programme d'aide a énoncé des mesures qui aident les pays en fonction des problèmes nouvellement évalués.

Il s'agit de l'appui à l'ajustement structurel, des mesures comme l'aide non-liée qui permet, dans le cadre des programmes des pays de l'Afrique subsaharienne, de dépenser de l'argent dans nos programmes d'aide dans ces pays de façon à pouvoir ainsi développer leur propre économie et leur propre secteur privé. Je pense que si on considère toutes les mesures prises dans la nouvelle stratégie, elles sont orientées en fonction du règlement des problèmes actuels dans les pays du Tiers monde.

• 1555

Je passe maintenant au dernier point. Quand on parle de l'éligibilité des pays—et vous y avez fait allusion—, le moratoire avait fait mention de concessionnalité. Quant à l'effacement de la dette, on peut également dire qu'il rejoint les termes définis par les institutions monétaires et financières en fonction d'objectifs recherchés.

Et j'ai envie de vous rappeler que dans le choix des pays, de l'éligibilité des pays à qui nous destinons notre aide, il y a certains critères très définis dans la stratégie. Ce sont, par exemple, les besoins des pays en matière de développement; la volonté et la capacité du pays de gérer efficacement l'aide reçue; la qualité des politiques économiques et sociales du pays ou sa volonté de les améliorer; l'état des relations politiques, économiques entre le Canada et le pays; la performance du pays en matière des droits de la personne; et la volonté des autorités du pays de faire participer la population au processus de développement.

Étant donné que tous ces critères font partie de notre politique, ils sont, bien sûr, partie intégrante de notre programme d'aide.

J'espère que j'ai essayé de répondre à toutes vos préoccupations.

**Mrs. Stewart:** It has been stated by all our witnesses that in order for debtor countries to come to terms with their international debt and development needs, one of the things they need is a stable economic climate. One of the greatest problems in achieving that is interest rates that are free and fluctuating. One of the witnesses last night

[Translation]

I think you also wanted to know what other activities CIDA was involved in, aside from debt forgiveness. One of the activities was, precisely, making other creditor nations aware of the debt problem and attempting to find a common solution. In addition, our aid programs, in line with the new aid strategy set out in the document tabled last year and entitled *Sharing Our Future*, are adapted to the new reality of Third World countries: their overwhelming debt and the drop in the price of raw materials, and all the new assessments of the situation in which they find themselves, led us to set out measures in our new aid program that are designed to help them deal with these newly assessed problems.

I am speaking here of support for structural adjustment, measures such as untied aid, which, under the sub-Saharan Africa programs, provides for expenditures that will enable them to develop their own economy and their own private sector. I think that if we look at all the measures taken under the new strategy, we will see that they all aim to solve the problems currently facing Third World countries.

I shall now go onto the last point. When we talk about country eligibility, and you did refer to that, the moratorium mentioned concessions. The debt forgiveness project can also be said to comply with the terms defined by monetary and financial institutions with a view to meeting certain objectives.

I would also like to point out that in choosing the countries eligible for aid, we follow certain criteria that were very specifically defined in the strategy. They are, for example, the country's development needs, its willingness and capacity to effectively manage the aid received, the quality of its social and economic policies or its willingness to improve them, the state of political and economic relations between Canada and the country, the country's human rights performance, and the willingness of the country's rulers to ensure popular participation in the development process.

Since all these criteria are part of our policy, they are, needless to say, an integral part of our aid program.

I hope that I have attempted to respond to all your concerns.

**Mme Stewart:** Tous nos témoins nous ont dit que si les pays débiteurs voulaient venir à bout de leur dette internationale et de leurs besoins en développement, une des choses qu'il leur fallait, c'était un climat économique stable. L'un des grands obstacles les empêchant d'atteindre cet objectif, c'est la fluctuation des taux d'intérêt. L'un des